

Institut de Formation Aide Soignant La VISTE

Plateforme modulaire réservé aux titulaires du baccalauréat Professionnel ASSP.

30 traverse Bonnet, 13015 Marseille

04 91 65 90 40 /04 91 65 91 23

Rentrée 2023-2024

Vous avez été sélectionné.e pour intégrer la formation Aide Soignant en parcours modulaire réservé aux titulaires du baccalauréat ASSP.

La pré-rentrée sur le site du lycée la Viste se déroulera **lundi 4 septembre 2023 à 13H30.**

A cette occasion il vous sera remis :

- L'emploi du temps, le déroulement de votre formation.
- La carte de demi-pension qui vous sert aussi de laissez passer au portail : si vous souhaitez prendre vos repas au self du lycée, vous pouvez créditer votre carte directement au secrétariat de l'intendance (un minimum de 20 euros = 5 repas). Le tarif du repas est de 4 euros. A partir du moment où votre carte est créditée, vous pouvez déjeuner les jours que vous voulez sans faire de réservation à l'avance. Le self est ouvert tous les jours à partir de 11h45.
- Le règlement intérieur du lycée à lire et à signer
- Le règlement de la formation aide-soignante

Le jour de la pré-rentrée, vous devrez rapporter obligatoirement tous les documents relatifs à la constitution de votre dossier d'inscription:

- La photocopie du baccalauréat ASSP ou le relevé des notes attestant de la réussite au baccalauréat pour les bacheliers de 2023.

- **La photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport) ou du titre de séjour en cours de validité. Sans document d'identité valide, la formation ne pourra pas être commencée.**

- 4 photos d'identité.

- La fiche de renseignements pour l' institut de formation PM 2023-2024

- La fiche secrétariat du lycée la Viste

- Une attestation des droits ouverts de sécurité sociale (et non une photocopie de votre carte vitale).

- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle : préciser sur l'attestation la **mention stage profession paramédicale**

- L'attestation de vaccinations ci jointe à faire compléter par votre médecin traitant ou le médecin agréé.

- Un certificat médical « **d'aptitude à l'exercice de la profession d'aide-soignant** » délivré par **un médecin agréé par la DREETS.**

(Voir liste des médecins agréés sur site www.ars.paca.sante.fr (santé publique/acteurs en santé/emploi/professions formations/Adeli : enregistrement des professionnels de santé/ liste des médecins agréés).

Le matériel nécessaire pour la formation :

Trousse : 1 stylo quatre couleurs- 1 stylo noir ou bleu- 1crayon à papier- 1gomme- 1tube de colle

Pour les cours théoriques de la formation aide-soignant :

- 1 classeur avec 4 intercalaires
- Des feuilles de classeur
- Des pochettes transparentes pour classer les documents remis.

Pensez à recycler vos anciens classeurs/pochettes transparentes, matériel d'écriture etc.

Un petit répertoire de A à Z pour le vocabulaire médical.

Pour les cours de Travaux Pratiques : Pour pratiquer en salle de TP, vous devrez obligatoirement avoir votre tenue professionnelle : casaque et pantalon, chaussures adaptées au soin, pas de bijou, et pour les filles ongles courts et sans vernis, cheveux attachés.

Une tenue professionnelle complète est offerte, floquée à votre nom et logo de l'IFAS pour les stages. Notre fournisseur viendra la première quinzaine de la rentrée pour l'essayage.

En attendant la livraison de vos tenues AS, vous pourrez utiliser vos tenues professionnelles du Baccalauréat professionnel.

L'AFGSU de niveau 2 (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence) :

Cette attestation est obligatoire pour valider le module 4. Elle vous sera dispensée par l'organisme la Croix blanche début 2024 dans leurs locaux dans le 13004 à Marseille. Vous aurez à votre charge le montant de cette formation à régler directement à la Croix Blanche début 2024 (200 euros prix 2022-2023).

BOURSE CONSEIL REGIONAL : Vous pouvez faire une demande de bourse régionale d'études dès à présent. Vous devez faire une demande directement sur le site de la Région :

<https://aidesformation.maregionsud.fr/>

Attention : notre IFAS est **en bas de liste IFAS la Viste à ne pas confondre avec la ligne « GRETA LA VISTE »**

En attendant la rentrée, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

C. Cippolini
Provisseur
Lycée LA VISTE

L. Moynier
Directrice territoriale
IFAS TERRITORIAL
MARSEILLE MEDITERRANEE

V. Migard
Directrice Technique
IFAS LA VISTE